

ENTRE MYTHES ET DEFIS, LA FORET EN DEVENIR.

1. La forêt et l'homme

Consciemment ou non, nous avons sans doute tous de la forêt l'image que nous voulons bien en avoir et la signification qui rencontre notre attente. Cette image peut d'ailleurs varier au cours du temps, vraisemblablement en fonction du milieu dans lequel nous vivons et de l'évolution du rapport de notre société à ce que les dictionnaires définissent, de manière pour le moins laconique, comme étant « une grande étendue de terrain plantée d'arbres ».

Il faut évidemment dépasser ce concept purement visuel et préciser que nous sommes en présence d'un ensemble complexe de très nombreux êtres vivants qui exercent les uns sur les autres des actions et réactions réciproques, dans un milieu physique déterminé, façonné par le sol et le climat « et qui est appelé à se développer dans un cadre économique et sociétal en perpétuelle évolution ».

Ce tout, ou « écosystème », n'est pas figé dans sa structure et sa composition. Il existe, entre tous les éléments qui le composent, un état d'équilibre précaire qui se rompt et se rétablit sans cesse, jusqu'à un certain point évidemment, et c'est là que le climat, pour partie, et l'Homme peuvent intervenir. Le premier de manière souvent inévitable, le second en agissant sur son développement jusqu'à le mettre en péril mais attendu que la forêt reprendra le dessus si l'acteur Homme diminue ou stoppe son action.

Il serait faux d'assimiler la forêt à une nature. Les forêts sont parmi les ressources que l'homme a le moins transformées et dont elles peuvent se passer pour assurer leur pérennité ; elles sont de fait construites ou modelées en fonction des aspirations de la société. Dans pareil processus l'action humaine, souvent très peu perceptible, est cependant permanente. Et comme le besoin de nature ou de services environnementaux est une préoccupation grandissante, la forêt, contrairement à ce que d'aucuns pensent ou proclament, doit être gérée, conduite et aménagée de manière à rencontrer cette attente.

Dans les propos qui suivent, je tenterai de vous montrer en quoi gérer cet espace, devenu le siège de tant d'enjeux, est une entreprise complexe et risquée. Je me limiterai volontairement aux pays « industrialisés », c-à-d densément peuplés où les zones rurales et forestières peuvent servir d'exutoires, où les relations entre l'homme et la forêt sont devenues au cours du temps aussi sensibles que celles entre lui et son cadre de vie plus restreint, entendez son habitat.

C'est à une réflexion de type philosophique de la notion multi-usagère de la forêt, aux modalités et aux multiples conséquences de son application que je vous convie.

Je retracerai brièvement l'évolution des usages de la forêt au cours du temps ; je ferai ensuite le tour des acteurs puis j'identifierai les lignes directrices et le contenu d'une gestion forestière intégrée, soit aussi multi-facettes et participative. J'évoquerai également

l'émergence de nouveaux outils de gestion puis je terminerai en attirant l'attention sur quelques grands défis que suggère un nouveau contexte forestier.

2. L'évolution des usages de la forêt

Après avoir défini l'objet forêt et identifié les points forts de son partenariat avec l'homme, il me paraît utile de rappeler quelques traits marquants de son évolution incluant ses usages.

La forêt est la résultante de modes de gestion qui ont évolué au cours du temps pour lui conférer en fait sa structure ainsi que ses capacités de conservation et d'adaptation aux changements sociaux et aux perturbations écologiques.

C'est après l'ère glaciaire que les forêts se sont surtout développées mais il y a très longtemps que le climat n'est plus la principale ou unique cause de leur évolution.

Après avoir apprivoisé ces immenses étendues boisées, sa faune et sa flore, l'homme s'est d'abord contenté d'activités de cueillette sans réelle organisation.

Au néolithique, agriculture et élevage prennent progressivement possession du terrain et entraînent l'extension des clairières naturelles, mouvement qui ne s'arrêtera qu'à la fin du 18^{ème} siècle. A l'âge du bronze, on assiste au foisonnement d'emblavures facilitées par la pratique de nouveaux moyens techniques de défrichement.

L'époque romaine, quant à elle, continue de marquer l'organisation de l'espace en spécialisant les territoires attachés aux diverses cultures. Le bois est un produit stratégique

Vient ensuite le Moyen-Age, durant lequel on assiste à une superposition des divers usages forestiers. C'est l'avènement de la distinction ou de la complémentarité entre territoire forestier et territoire agricole, domaine commun accessible par tous pour le premier et domaine plus ou moins approprié pour le second.

Le bois est au Moyen-Age le matériau par excellence, il est d'ailleurs significatif de relever que le latin médiéval distingue « lignum », c'est-à-dire le bois de chauffe ou de feu et « materia », qui donnera lieu au merrin ou bois d'œuvre. L'augmentation de la population, et partant des besoins, conduit à une domestication progressive de la « sylve » et au début des premiers conflits d'utilisation.

A l'époque moderne, l'industrie est largement tributaire de bois comme source d'énergie et à un point tel que nos forêts sont en danger du fait de leur surexploitation jusqu'au jour où la houille, d'abord, puis l'électricité et l'intensification de l'agriculture, ensuite, permettent d'inverser cette tendance. Il n'empêche que réglementer l'accès de chacun et éviter l'exploitation anarchique devient une nécessité. L'ordonnance de 1669, œuvre de Colbert, accentue les restrictions et instaure des règles juridiques, mais il faut attendre le milieu du 18^{ème} siècle pour voir fleurir les premiers vrais « aménagements » forestiers dont la mise en pratique coïncidera avec le début de l'exode rural.

La forêt peut de nouveau respirer et reconquérir l'espace perdu.

Après cette très incomplète incursion dans le temps, risquons-nous à présent de voir comment la forêt se décline aujourd'hui et ce qu'elle est vraisemblablement appelée à devenir ?

Incontestablement son visage reste largement lié à l'évolution de l'usage par l'homme des produits qu'elle fournit et des services qu'elle peut rendre.

La forêt cristallise, du fait des très nombreuses attentes sociétales dont elle est l'objet, nombre d'enjeux aussi bien locaux que mondiaux. Pour les analyser, on peut raisonnablement identifier quelques grandes approches conditionnées par leur angle d'entrée au sein du vocable complexe de forêt : propriété, patrimoine, ressource en bois et en eau, paysage, nature, récréation, cynégétique, ...

Pour généraliser, on parlera d'approches forestières, territoriales et sociales, économiques, écologiques ou naturalistes, derrière lesquelles se focalise l'attention non plus du seul forestier, mais de quantité d'intervenants qui se profilent comme acteurs associés ou interlocuteurs.

La relation du forestier à la forêt est en pleine révolution, les objectifs de la gestion dépassent très largement les considérations économiques ou financières individuelles. L'approche forestière concerne les propriétaires et les gestionnaires. L'approche sociale et territoriale réunit promeneurs, agriculteurs, chasseurs, responsables touristiques ainsi que sociologues, voire historiens.

La forêt, abordée sous l'angle « ressource », voit se pencher sur elle économistes, exploitants forestiers, industriels et enfin le cachet biologique est imprimé par écologues, naturalistes et scientifiques de divers horizons.

Beaucoup d'acteurs et d'intérêts sont donc en jeu et, à défaut de concertations, beaucoup de situations conflictuelles et de contradictions peuvent naître.

3. Le regard des acteurs

Permettez-moi à présent de revêtir l'habit des principaux acteurs concernés par le devenir la forêt et de tenter de pénétrer leur regard

Pour construire la forêt de demain, il est en effet très important de mieux connaître la perception qu'ils en ont et qui doit s'inscrire, ne l'oublions jamais, dans le long, voire le très long terme. Nous ciblerons les forestiers, les usagers, les écologues et les transformateurs du bois puis nous tenterons d'analyser ce qui résulte du croisement de leur regard.

Le regard du forestier

Les principaux acteurs forestiers, soit les gestionnaires et les propriétaires, entretiennent une relation très riche et très intense avec la forêt au point qu'elle contribue à construire leur identité. L'intensité de ce lien semble avant tout devoir être mise en relation avec leur liberté, dans le cas des propriétaires, et leur responsabilité, dans le chef des gestionnaires, vis-à-vis de l'ensemble des actes de gestion portant sur l'espace forestier.

Assez naturellement défenseurs de la forêt productrice de bois, beaucoup perçoivent une sorte d'appropriation de la nature par des individus ou des organisations appuyant leur point de vue sur des réalités partielles, ignorant le contexte global. Ce sentiment est poussé à son paroxysme dès lors que, par exemple, Natura 2000 ou l'écocertification, garantissant que le bois utilisé provient de forêts gérées durablement, ont occupé le terrain en quelques années seulement.

Un autre facteur déstabilisant est la perception d'une remise en question du travail souvent ingrat et si peu spectaculaire accompli par le forestier, tant il se sent comme écartelé entre des aspirations parfois discordantes, peu explicites, floues et instables au gré des attentes insaisissables de la société.

Le regard de la société et des usagers

Consultez-les : psychologues, sociologues, spécialistes en sciences humaines vous le diront : les forêts occupent une place très particulière dans l'imaginaire des hommes et même la vie moderne n'aurait pas modifié ce constat : milieu complexe, il fait naître en chacun de nous des impressions très diverses et parfois contradictoires, allant des appréhensions aux passions.

Un fait cependant s'impose : cette même société ne voit plus nécessairement la forêt comme une source de bois indispensable pour se chauffer ou pour bâtir sa demeure. Force est de constater, sur un plan individuel, l'intérêt croissant pour les paysages et les activités récréatives, voire pour la chasse, et sur un plan collectif le souci pour la protection des sols et de l'eau ou encore pour le rôle de stockage du carbone atmosphérique. Plus surprenant, la forêt deviendrait même, pour un nombre important d'entre nous, l'archétype de la nature où l'on ne sait pas très bien ce qui s'y passe mais à propos de laquelle on transit si elle n'est pas en bonne santé ou pour laquelle on s'indigne si on l'exploite.

La forêt, à ce titre, est sur le point de devenir l'endroit où « il est interdit d'interdire ». La récente tentative de révision du code forestier vieux de 150 ans, en Région wallonne, en est un magnifique exemple. Sus aux chemins balisés même s'il apparaît que pour beaucoup la fréquentation de la forêt dépasse rarement la lisière !

Le regard des écologues et des naturalistes

Quant aux attentes du monde de l'écologie ou des protecteurs de la nature, même si elles apparaissent variées ou parfois excessives, elles ne sont, a priori, pas insurmontables à rencontrer. La biodiversité, soit-dit au passage, remarquable exemple de confusion entre indicateur de santé biologique et objectif à atteindre, est au coeur de conflits potentiels sur les zones à éléments naturels considérés comme remarquables (c'est le concept de nature extraordinaire, par rapport à celui de nature ordinaire qui concerne les autres espaces forestiers). Les aspirations portent non pas sur quelques îlots de nature surprotégée, mais bien sur l'ensemble des territoires.

Voilà bien l'une des principales sources de beaucoup d'incompréhensions. La crainte des naturalistes est d'assister à l'hégémonie progressive, voire totale, sur tout l'espace forestier, de quelques modèles seulement de gestion et d'exploitation par trop intensifs ou artificialisés. Protection du sol, de l'eau et des milieux ou habitats sensibles sont évidemment aussi au nombre des préoccupations récurrentes.

Le regard des transformateurs de la ressource bois

Industriels et utilisateurs du bois sont confrontés à la mondialisation galopante des marchés de produits liés au bois. Au milieu de cette compétition sans merci, c'est sans doute la ressource elle-même au travers de ses caractéristiques et de ses propriétés, qui assure la différence entre pays et régions puisque les outils industriels qui engendrent les niveaux de gain et de productivité ont tendance à se standardiser. La compétitivité prix-qualité des produits à base de bois serait davantage dépendante de la compétitivité prix-qualité des zones de production. Raison pour laquelle exploitants et industriels expriment souvent leur inquiétude face à l'évolution de nos forêts et au poids de la charge « nature » ; plus généralement, ils estiment que les peuplements disponibles, les essences préconisées et les sylvicultures développées ne sont pas ou plus assez en adéquation avec les besoins du marché et des utilisateurs du bois.

Au croisement des regards, au bout des chemins

Que retenir du croisement de tous ces regards ?

Vous l'aurez compris : il en existe bien autant qu'il existe d'acteurs car chacun appréhende la forêt sous un angle qui lui est propre, parfaitement légitime mais toujours partiel et pourtant tous parlent d'une réalité unique comportant différents aspects fortement imbriqués.

D'une part, se trouvent ceux qui ne s'intéressent avant tout qu'à un aspect forestier donné (l'exploitation de bois, par exemple) ou à une activité particulière (la chasse ou la récréation, par exemple). Habités par leur propres intérêts et objectifs, les usagers des forêts n'ont pas forcément le souci de savoir comment leurs besoins et attentes s'articulent avec celles d'autres ou pourraient être rencontrées par le fait de complémentarités ou de synergies inhérentes à leur nature profonde.

D'autre part, se trouve le forestier qui doit impérativement orchestrer la gestion du territoire boisé. Il a eu et a encore trop tendance à réduire l'importance de ce lien entre composantes forestières et à le confondre avec « l'art du forestier », celui qui consiste à intégrer, le mieux possible, les différents aspects : écologiques, économiques et sociaux qu'une sage gestion en bon père de famille est supposée assurer automatiquement.

C'est qu'en réalité, voyez-vous, cela ne suffit plus ! Jamais le devenir de nos boisés n'a fait l'objet d'autant de visions différentes, n'a vu l'expression de besoins aussi divers et

traduits de façon aussi polémique. Et oui, les temps ont bien changé : aujourd'hui nous nous acheminons de plus en plus vers la gestion de la complexité en oubliant parfois de laisser du temps au temps. Toutes les personnes concernées par le devenir de la forêt ont manifestement intérêt à développer une intelligence commune. Les conditions et les moyens de celle-ci, ainsi que des actions concertées qui pourraient en résulter, sont insuffisamment rassemblés aujourd'hui, par manque de structures de rencontre, d'échanges et de pilotage, mais aussi par défaut de procédures et de langages pour permettre à des acteurs aux logiques et aux objectifs distincts de se comprendre et de trouver des intérêts communs.

4. De l'imaginaire de la forêt à la gestion multi-usages et durable, quelques mises au point

Nous avons planté le décor dans lequel les acteurs évoluent et vous aurez perçu le besoin de raisonner en termes de multifonctionnalité, de durabilité et de concertation. Ceci appelle quelques mises au point.

La forêt est objectivement une réalité biologique, un écosystème dont il convient d'accompagner la dynamique en se fondant sur l'observation scientifique sauf de s'en tenir à une approche mythique : c'est l'exemple bien connu de la forêt vierge que je qualifierai de « mirage ». On entend souvent plaider pour soustraire des parties de forêt et les restituer à la forêt vierge. Selon moi, c'est prêter à celle-ci une aura de vertus inviolées, un équilibre immanent et une régénération continue alors que cette forêt n'est pas soustraite aux agressions climatiques ou à celles des herbivores et des prédateurs qui l'abritent ni non plus aux catastrophes météorologiques qui reproduisent, toutes proportions gardées, le travail de l'homme !

Rendre à la forêt son « équilibre » vraiment naturel est une gageure écologique et le temps pour en approcher se chiffre en siècles. La forêt est donc bien aussi, jusque dans sa définition même, un endroit où l'imaginaire, le subjectif, le personnel, le culturel et l'émotionnel l'emportent sur des considérations plus rigoureuses, sur la réalité.

Quoi de plus normal dès lors que la forêt puisse être perçue selon les uns et les autres de façon parfois radicalement différente : havre de paix, monde de silence, nature retrouvée, cadre d'activités économiques, voire aussi lieu où se révèlent et s'expriment sa curiosité et sa peur devant l'inconnu. Les artistes, poètes, musiciens et peintres sont là pour en témoigner au cours du temps.

Et si la forêt participe bien de notre économie et de notre société, sa gestion ne peut faire l'impasse sur cette dimension nettement plus subjective. A vrai dire, assez piètre communicateur et trop souvent fermé sur lui-même, le monde forestier n'a pas été suffisamment à l'écoute de cette question. Il s'est souvent trouvé en butte à des acteurs mieux organisés, acrobates de la réplique ou puisant leur force dans le vivier de la polémique. Fort heureusement, depuis une quinzaine d'années, on voit apparaître l'émergence d'un nouveau concept capable, s'il est bien compris et appliqué, de rallier beaucoup de points de vue : c'est celui de la gestion multifonctionnelle et intégrée sur lequel on greffe le qualificatif durable, même s'il en devient implicite.

A y regarder de plus près, le vocable multifonctionnel manque un peu de rigueur et le vocable fonction est lui-même discutable. C'est devant la montée en flèche des besoins en matière de récréation, que l'idée a été un moment de parler d'usages, ce qui cadre d'ailleurs mieux avec la dynamique historique de la forêt, c'est-à-dire éminemment sociale.

Au lieu de parler de fonctions et d'usages, il serait sans doute plus rigoureux de parler de *bénéfices* apportés par la forêt, regroupant l'ensemble des biens et des services. On pourrait ainsi quitter le langage technicien d'une forêt multifonctionnelle, notion technocratique et plutôt moralisatrice, pour suggérer celui de forêt *multi-usages*, notion plus sociale, et j'oserais même, sans pour autant le pratiquer, le vocable de forêt *multi-bénéficiaires* au lieu de multi-acteurs, notion qui permet de mieux tenir compte des utilités non-marchandes et symboliques de la forêt et qui a, en outre, le mérite de responsabiliser tous les bénéficiaires à son entretien.

J'en viens maintenant au qualificatif si couru de « durable » qui n'a vraiment rien de révolutionnaire pour les forestiers européens, eux qui aux premières heures des aménagements appliquaient déjà le concept de « rapport soutenu » ou de « rendement soutenu », partant du constat qu'il convenait d'exploiter de manière rationnelle les ressources ligneuses, d'éviter les cueillettes anarchiques et les coupes sauvages et de soutenir perpétuellement les forêts en bon état. On remarquera non seulement la force de l'adverbe « perpétuellement » bien supérieure à celle de l'adjectif « durable » qui fait autorité aujourd'hui, et aussi l'utilisation du verbe « soutenir », c'est-à-dire dont découle précisément la notion de rendement soutenu.

S'il a le grand mérite d'exister et d'obliger à penser autrement, le concept de développement durable, et par extension de gestion, reste un concept diplomatique, artificiellement transposé, théorique, de contenu très flou, prétexte à des dissertations intellectuellement gratifiantes et qui permet à tous, avouons-le, de se donner bonne conscience.

En français, le terme « durable » qui suppose traduire celui anglais de « sustainable » est impropre : on aurait dû garder, plutôt qu'abandonner par facilité ou paresse, le duo « viable et durable ». Il couvrirait mieux le champ sémantique de « sustainable », d'autant, qu'en français toujours, « gestion » et « durable » ont quantité de synonymes qui, juxtaposés, se réfèrent à des logiques parfois contradictoires fondées sur l'ordre ou la méthode, d'une part, et sur l'aspiration à l'éternité ou au rêve d'infini, d'autre part.

Pour moi, la gestion forestière dite durable, ou mieux soutenable, visera avant tout à s'exercer dans un équilibre viable entre économie et écologie, pour autant que soit bannie toute référence à l'idéologie économique et à l'écologie radicale.

5. Multifonctionnalité ou spécialisation des espaces forestiers ?

Je vous propose, à présent, de voir comment rendre opérationnelle une gestion qui organiserait la prise en compte équilibrée de l'ensemble des principales utilités à attendre de la forêt

On pourrait envisager, par exemple, de diviser l'espace et de lui affecter ces utilités de manière spécifique mais ce serait :

- une option intellectuellement réductrice ;
- une option discutable qui correspond à un niveau technique rudimentaire ;
- une option qui répond souvent à des situations de crise et constitue alors un état intermédiaire ou une réaction à l'apparition de facteurs limitants.

Cette manière de raisonner, très anglo-saxonne, outre le fait qu'elle procède d'une stratégie cadrant mal avec un public peu friand d'une forêt cloisonnée est, en outre, très consommatrice d'espace et n'a donc de sens que dans de très grands pays. De plus, l'incertitude liée au long terme rend peu crédible, l'exclusion mutuelle des fonctions ou utilités et difficile la capacité d'adaptation ou de conversion de forêts que l'on souhaiterait voir maintenues dans le contexte d'une gestion patrimoniale.

Une autre approche, plus européenne, destinée à la réalisation d'objectifs distincts, et qui a ma faveur, consiste à hiérarchiser leur degré d'accomplissement dans l'espace. Elle a tout son sens là où la densité de la population est élevée car elle consiste à opérer une « sectorisation » ou un « zonage » qui vise à faire jouer à un même espace plusieurs rôles auxquels on attribue des poids différents selon ses caractéristiques et ses potentialités.

Cette hiérarchisation s'avère plus spécialement fondée si l'on veut, au sein d'un espace dédié à une fonction prioritaire, garantir aussi le respect d'autres fonctions sur des zones se prêtant à certaines activités non-exclusives ou étant réputées sensibles comme : sources, peuplements remarquables, fonds de vallées, habitats à haute valeur biologique,..

6. Ecologie et économie, au cœur des ambiguïtés

Faire rimer écologie avec économie, voilà bien un des enjeux de la multifonctionnalité..

Au-delà de la doctrine, cet enjeu procède aussi d'un choix d'ordre culturel.

Les forestiers doivent, sans réserve, convaincre les écologistes sur le développement et le maintien de la multifonctionnalité car le risque serait grand de voir des industriels être séduits par le concept de spécialisation des espaces, ce qui les affranchirait de toute contrainte environnementale en contrepartie d'une politique de protection forte sur le restant. Le risque serait cependant tout aussi grand de voir certains écologistes épouser cette cause qui pourrait s'apparenter, pour une partie de la forêt, à une véritable mise sous cloche ou encore devenir l'apanage d'une philosophie béate de retour à la nature.

Ceci m'engage à rompre une lance en faveur de la fonction de production qui ne peut, en aucune manière, être laissée pour compte. Voir dans celle-ci des externalités négatives écologiques telles que diminution de la biodiversité et dégradations diverses est inacceptable car cela reposerait sur l'hypothèse gratuite, qu'à la limite, une forêt sans intervention humaine maximiserait l'ensemble des services non-marchands.

Depuis la régulation du régime des eaux jusqu'à la conservation de stocks considérables de gènes en passant par la qualité de l'air et des paysages et la diminution de

l'effet de serre, pour chaque service ou bien immatériel apporté dans le contexte d'une gestion forestière globale, ne pensez-vous pas qu'il est urgent de tenter de répondre aux quelques questions suivantes :

- qui est le bénéficiaire ?
- quelle serait l'incidence de la disparition du service ?
- quel est son coût ?
- et enfin, qui le supporte ou qui devrait le supporter ?

Je constate que beaucoup de discours publics actuels, y compris émanant de l'Europe, apparaissent très réducteurs s'agissant, par exemple, de hisser la biodiversité au rang d'apport prioritaire de la forêt dans la protection des milieux naturels ou de ce qui en reste. Prendre conscience de l'érosion de la biodiversité dans l'ensemble des milieux qui nous environnent ne justifie pas, me semble-t-il, comme on le fait trop souvent, d'en faire porter les conséquences à la forêt en lui demandant de compenser, d'une certaine manière, ce que d'autres occupations du territoire sont incapables, parfois par manque de volonté politique, d'assumer.

A l'instar du concept de « comptes du patrimoine », manifestement encore trop neuf pour être transposé sur le terrain, les valeurs de non-usage liées aux forêts, en tant que biens environnementaux, restent peu appréciés et pour cause : la forêt ne fait pas partie du lot des biens et des services communs comme l'eau, le soleil, la connaissance. Elle a des propriétaires et une logique territoriale avec ses limites géographiques et, en conséquence, le coût à payer pour en bénéficier est appelé à devenir très élevé.

Ne soyons cependant pas dupes pour autant : la valeur d'une forêt est pratiquement toujours basée sur le prix de vente des produits ligneux et, faute de méthodes suffisamment éprouvées, on est réduit à évaluer l'ensemble des services environnementaux qu'elle fournit au travers de la somme d'argent que les citoyens, usagers ou non, se déclarent prêts à payer pour son maintien ou sa continuation. Mais, sommes-nous vraiment prêts à payer ? Dans la négative, ce qui est fort probable, la production de bois et la location de la chasse seraient quasi seules en mesure, à l'heure actuelle, de contribuer à financer le maintien des autres fonctions

7. Complexité croissante et émergence de nouveaux outils

A l'appui de tout ce qui vient d'être évoqué, il est évident que la gestion forestière évolue bien dans le sens d'une complexité croissante.

Les aspects multi-objectifs et multi-acteurs, ainsi que les composantes tant spatiales que temporelles, sont autant de paramètres qu'il convient de parfaitement maîtriser.

Dans cette perspective, les outils modernes de l'ingénieur vont trouver un champ d'application extraordinaire : systèmes d'information géographiques et d'aides à la décision telles que simulation, modélisation ou encore analyse multi-critères font partie de ceux-là. La forêt devra idéalement faire l'objet d'une analyse plus détaillée pour asseoir une base de connaissances permanente à partir de laquelle, du moins dans le cas de sylvicultures intensives, il soit possible de simuler de véritables scénarios visant à tendre vers des forêts

futures potentielles et de les soumettre à la comparaison, via des critères et des indicateurs appropriés.

Inventaires multi-ressources intégrant un grand nombre d'observations et de mesures permettront pour des critères tels que : diversité des essences, qualité des biotopes, nombre de sites récréatifs, qualité du milieu pour le grand gibier, par exemple, d'alimenter des matrices d'évaluation en fournissant pour chaque scénario proposé des valeurs chiffrées à minimiser ou à maximiser, selon les cas.

« Conduire un processus de décision en faveur de ce qui convient le mieux » est précisément l'apanage de la méthode d'analyse multi-critères qui consiste en des procédures et des algorithmes mathématiques apportant une aide dans le processus décisionnel et, comme son nom l'indique, lorsque plusieurs objectifs ou critères sont considérés. Elle a tout son sens pour faciliter la conduite d'une concertation, nous l'avons d'ailleurs appliquée avec succès sur un massif boisé de plus de 800 hectares.

8. Les défis pour la gestion de la forêt

Sans doute ne sommes-nous pas encore suffisamment bien armés pour résoudre nombre de problèmes, d'autant qu'ils ont une connotation internationale tout en étant largement tributaires de politiques forestières nationales rarement harmonisées. Aussi convient-il d'avoir à l'esprit, entre la forêt d'hier et celle en devenir, quels grands types de défis que nous aurons à relever.

Sur une planète encore plus peuplée, à des intensités sans doute différentes selon les endroits, mais, avec des accents similaires, toutes les forêts où qu'elles se trouvent, devront contribuer très activement à nourrir, procurer un toit et produire l'énergie à un nombre sans cesse croissant d'habitants. Elles devront participer au fonctionnement des grands cycles écologiques (cycle du carbone, cycle de l'eau, protection des sols) dans un environnement où la pression humaine, de même que le besoin de loisirs ira en s'accroissant.

De quelle forêt ou contexte forestier avons-nous dès lors besoin pour demain ?

- d'une forêt accessible et capable de conserver un rapport privilégié avec les citoyens de sorte qu'ils puissent l'apprécier dans toutes ses dimensions ;
- d'une forêt génératrice d'emplois durables et de qualité ;
- d'une forêt à la fois riche et variée, attentive à la diversification des options sylvicoles, visible au travers des essences et des traitements, capable de conserver ses habitats et ses espèces, soucieuses de prendre en compte la sensibilité nouvelle au paysage ;
- d'une forêt intégrée dans les économies locales et agissant comme un des moteurs de celles-ci de par les richesses qu'elle crée ou contribue à améliorer (bois, eau, paysage,...) ;
- d'une forêt patrimoniale et partenariale focalisant les énergies sur des projets capables de mobiliser et de faire travailler tous les acteurs en étroite synergie ;
- d'un commerce du bois équitable : cette condition présuppose une coopération forte et de confiance avec les pays du Sud pour enrayer le recul des forêts tropicales et avec les pays du Nord pour mettre un terme à une gestion trop minière des forêts boréales (à ce

titre, l'éco-certification, pour autant qu'elle repose sur un processus réaliste et faisable, est un élément positif).

De manière plus philosophique, il convient de s'imprégner de l'idée que la durabilité de la forêt nécessite d'impliquer et d'associer tous les acteurs dans une véritable prise en charge de la qualité, en complète co-responsabilité

Il faut changer de mode cognitif et transcender la notion de contrainte (par exemple Natura 2000, par exemple l'éco-certification) pour passer à celle de contrat ou encore de réussite à partager.

J'ajouterai aussi qu'il est essentiel de migrer de l'approche éthique de la forêt « patrimoine ou bien commun à conserver » en une approche plus stratégique de la « qualité » de la forêt vue, comme un « patrimoine à prendre en charge, un patrimoine à gérer ».

Entre un passé qui frappe de son empreinte la structure de la ressource forestière ainsi que les modalités de l'intervention humaine, et un futur éloigné dans lequel l'homme appréhende son devenir, la difficulté d'une gestion forestière active réside dans ce paradoxe consistant, d'une part, dans la nécessité de s'adapter aux changements en cours, tout en recherchant, d'autre part, la continuité dans l'action, garant de la durabilité.

Si la forêt doit rester une préoccupation majeure de la société, elle sera de moins en moins perçue comme un espace ou une ressource autonome, au développement spécifique, et indépendant de la dynamique plus large dans laquelle elle s'insère.

Mon sentiment profond est que nous allons insensiblement vers une forêt plus ouverte avec des limites qui deviennent de plus en plus lointaines et floues. Mais, dans le même temps, les espaces boisés sont tous appropriés et les droits et devoirs des usagers font, en principe, l'objet de règles juridiques qui ne sont pas forcément en phase avec la légitimité sociale d'utilités collectives qui considèrent la forêt comme espace commun.

C'est un problème très sensible de société dont je suis convaincu qu'il n'ira pas en s'atténuant dans les prochaines années, bien au contraire !

La forêt est aussi, et l'on devrait davantage y réfléchir, une sorte de caricature du milieu dit « naturel » avec son cortège de connotations scientifiques, culturelles et éthiques. Plus cette nature s'estompe, plus le besoin de cette nature s'affirme. La forêt productrice de bois deviendrait, si l'on n'y prenait garde, un sujet tabou et la forêt sociale serait assimilée à la seule forêt récréative, reléguant ainsi à l'arrière-plan l'indéniable gisement d'emplois qu'elle offre. Ainsi corrélée au besoin de Nature, la forêt est cependant appelée à perdre de sa spécificité et sans doute, en partie, de ses limites formelles et conventionnelles pour devenir l'élément d'un tout façonné par l'environnement rural des activités humaines. On peut assurément s'attendre à une véritable redéfinition de ce qu'est la forêt elle-même.

Dans nos pays riches, à sylviculture intensive, elle ne peut plus être vue comme un domaine spécifique qui aurait plusieurs fonctions prédéterminées soumises à des normes

que les forestiers veillent à faire appliquer. Prenons garde : les écologistes, pas plus que les forestiers, ne sont habilités à dire, en lieu et place des citoyens, ce que doit être la forêt de demain. Prenons toujours garde, connaissant les appétits de beaucoup : le forestier doit rester l'acteur prioritaire et privilégié chargé d'aider à la décision, il est formé pour et il le sera encore mieux quand il aura enrichi son bagage technique d'une véritable expertise de la négociation, de la concertation et de la communication.

En réalité, c'est le concept de « **gestion des écosystèmes** », importé d'Amérique du Nord, qui est en train de s'installer progressivement et qu'il nous faut assimiler, car il montre la voie pour demain. Il exprime, en termes rigoureux, la nécessité d'une démarche globale, dite « holistique », permettant aux gestionnaires d'intégrer dans des choix négociés d'occupation du territoire, l'ensemble des considérations écologiques, économiques et sociales nécessaires pour assurer une gestion viable des ressources forestières.

9. En guise de conclusion ...

Avant de conclure, je ne puis m'empêcher de vous livrer quelques réflexions que j'exprimerai sous forme d'interrogations ou de constats et dont j'ai la faiblesse de croire qu'ils sont révélateurs de la société dans laquelle nous vivons

Toutes les problématiques que j'ai abordées sont inspirées d'un nouveau contexte forestier qui est clairement à relier au débat international sur la gestion durable des forêts. Celui-ci soulève au moins 4 grandes questions qui dépassent la seule responsabilité des forestiers et relèvent d'un arbitrage politique :

- comment définir un nouvel équilibre forestier entre préoccupations économiques et contraintes environnementales ou, réciroquement, entre préoccupations environnementales et contraintes économiques ?
- jusqu'où peut-on aller dans l'imposition de contraintes nouvelles de tous ordres aux propriétaires forestiers au nom de l'intérêt général, sans remettre en cause le respect du droit de propriété, fondement des sociétés démocratiques ?
- dans l'hypothèse d'une vision politique claire de ce nouvel équilibre à trouver dans une gestion durable de la forêt, comment les pouvoirs publics doivent-ils, et peuvent-ils, doser incitations financières, fiscalité, formation-développement et réglementations pour atteindre ces objectifs ?
- qui doit payer le coût de pareille gestion si le marché du bois n'est plus capable de rémunérer certains types de gestion forestière, ce qui est loin d'être désormais un risque théorique ?

Pour les parties prenantes au débat forestier, schématiquement 3 grands types de comportement face à ces nouveaux défis ont la vie dure :

- le *premier* prône la résistance à tout ce qui est perçu, en matière forestière, comme un mode écologique sans lendemain et un danger pour la continuité indispensable à la réussite des investissements forestiers ;

- le *second* rêve de l'opportunité offerte pour modeler la réalité forestière sur ce qui est largement un fantasme citoyen et pense qu'il suffit de lois et de règlements pour l'imposer à ceux qui n'en veulent pas ;
- le *troisième*, enfin, croit que la politique forestière est un exercice d'équilibrisme qui se doit, d'une part, de permettre l'émergence de solutions nouvelles adaptées aux tendances socio-économiques lourdes sans en faire une norme et, d'autre part, de vérifier à tout moment que ces solutions restent cohérentes avec la réalité forestière.

Me voici arrivé au terme de cette leçon et, en relation avec son thème, je voudrais dire à la Faculté qui m'a formé et qui m'a ensuite fait confiance combien je suis convaincu qu'elle a fait preuve de sagesse et surtout d'intelligence en acceptant voici quelques mois de rebaptiser, au sein même des formations qu'elle dispense, la spécialisation « Eaux et Forêts » en spécialisation « Nature, Eaux et Forêts », traduisant ainsi le recalibrage de nos objectifs et justifiant que Gembloux puisse s'enorgueillir d'avoir une école forestière qui, un peu plus de 100 ans après sa création, reste très en phase avec son temps.

Ceci dit, tous les forestiers du monde vous le confieront et assez curieusement tous les agronomes du monde s'en étonneront. C'est un défi permanent d'être forestier ou de former un ingénieur forestier, au sein d'universités plus naturellement tournées vers les sciences agronomiques, d'universités n'ayant pas estimé utile ou saisi l'opportunité, c'est le cas de la Belgique, de proposer l'organisation d'une maîtrise dans le domaine forestier, à l'instar du récent master européen « Nature and forest management ».

Le défi ? Il est de faire comprendre et accepter la différence, voire de continuellement la rappeler : le saltus n'est pas l'ager, l'arbre séculaire n'a rien à voir avec la plante annuelle, l'approche des problèmes participe d'autres types de raisonnement au cœur desquels se situent les milieux et les conditions de culture, la multiplicité des vocations, mais aussi la complexité de l'écosystème, mais aussi l'incertitude d'horizons lointains, mais aussi un monde professionnel et une filière spécifiques.

Quoi qu'il en soit, je me réjouis déjà de savoir que vous êtes de mon avis : la forêt est un monde fascinant de par sa richesse écologique, elle est la source d'un matériau noble et renouvelable : le bois. Elle est un exemple vivant de mémoire collective et sociale, un havre de liberté et un lieu de poésie. Mais elle est et reste aussi avant tout une ressource à gérer pour tous et, en définitive, par l'appréhension qu'elle nous donne du temps, une leçon de choses de la vie.

Entre mythes et défis, j'espère vous avoir communiqué un peu de la passion que je porte à la forêt, passée, actuelle ou en devenir, pour que lors de vos prochaines promenades à l'ombre des hautes futaies, votre perception de cet espace de vie au service duquel notre université a formé près de 800 ingénieurs, soit enrichi de mes si modestes réflexions et de mes si nombreuses interrogations.

Je vous remercie.

